

**Des voix:** Oh, oh!

**Des voix:** Bravo!

\* \* \*

[Français]

### LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME—ON PROPOSE QUE LE GOUVERNEMENT MANIFESTE SON INQUIÉTUDE À L'URSS—  
RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Claude-André Lachance (Lafontaine-Rosemont):** Monsieur le président, en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, je demande le consentement unanime de la Chambre pour présenter une motion se rapportant à une question dont l'urgence n'échappera à personne.

Étant donné l'ouverture du procès en Union soviétique du physicien Uryi Orlov que les autorités soviétiques accusent d'avoir mis sur pied un groupe chargé de la mise en œuvre en territoire soviétique des dispositions de l'accord d'Helsinki et la diffusion à l'étranger de violations des droits de l'homme dans ce pays, que le D<sup>r</sup> Orlov ne semble pas bénéficier au cours de ce procès des garanties légales minimums, qu'il s'est vu refusé le droit de présenter une défense pleine et entière, qu'on a refusé l'accès au tribunal des journalistes étrangers, que selon toute évidence il ne pourra avoir un procès juste et équitable, je propose, appuyé par l'honorable député de Maisonneuve-Rosemont (M. Joyal):

Que la Chambre exhorte le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Jamieson) à manifester aux autorités soviétiques l'inquiétude du gouvernement et du peuple canadien dans ce qui apparaît être une violation de plus des droits de l'homme en Union soviétique.

**M. l'Orateur:** La Chambre a entendu la motion de l'honorable député. En vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, cette motion requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

[Traduction]

### L'INDUSTRIE

LES NÉGOCIATIONS À L'ÉCHELLE MULTINATIONALE EN VUE DE PARER À LA SITUATION PRÉJUDICIALE POUR LE CANADA—  
RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Elmer M. MacKay (Central Nova):** Monsieur l'Orateur, j'invoque l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire urgente et d'une pressante nécessité. Étant donné que deux industries clés en Nouvelle-Écosse, soit la Hawker-Siddeley et Les Pneus Michelin, ont toujours à se plaindre des lois existan-

### Questions orales

tes et de la concurrence injuste de l'étranger, dans le premier cas, de la concurrence injuste du Japon et de la Communauté économique européenne, et dans le second cas, des droits compensateurs injustes imposés par les États-Unis, je propose, appuyé par le député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie):

Que les ministres intéressés envisagent immédiatement des mesures en vue de parer à cette situation préjudiciable qui risque de mettre en danger des centaines d'emplois, en amorçant des négociations avec les hautes instances des États-Unis, du Royaume-Uni et du Japon.

**M. l'Orateur:** En vertu de l'article 43 du Règlement, une motion de ce genre ne peut être mise en délibération sans le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

### LA CHAMBRE DES COMMUNES

LES HAUSSES ANNUELLES DU TRAITEMENT DES EMPLOYÉS DES COMMUNES ET DE LA BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

**M. l'Orateur:** Avant de passer à la période des questions, j'aimerais parler des hausses salariales pour le personnel de la Chambre, à la suite de la motion présentée par le député de Nickel Belt (M. Rodriguez). Des députés de tous les côtés de la Chambre ont demandé à plusieurs reprises où en était l'étude des hausses salariales pour cet exercice financier.

J'aimerais dire à la Chambre que la Commission de la régie intérieure et moi-même étudions l'affaire avec beaucoup de diligence; je représente le personnel de la Chambre des Communes et la Commission examine l'aspect comptable de toute hausse. Nous avons étudié à fond et réexaminé plusieurs propositions; nous n'atermoyons pas, mais nous nous efforçons seulement de nous mettre d'accord; j'espère que nous aurons très bientôt de bonnes nouvelles à annoncer à ce sujet.

### QUESTIONS ORALES

[Traduction]

#### LES FINANCES

L'OFFRE AU QUÉBEC RELATIVE À LA TAXE DE VENTE

**M. Joe Clark (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Finances à propos de la dernière offre qui a été faite à la province de Québec, en ce qui concerne la taxe de vente, offre qui n'est pas équitable envers les citoyens ni envers les provinces.